

Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Etude de développement durable



Volet 1 : Le potentiel économique des Préalpes d'Azur

Version 1.3 du 22 Novembre 2010

Cette étude est réalisée par SKEMA Business School dans le cadre de la convention signée avec le Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur..

Elle est présentée en deux parties :

*Ci-après, **Le potentiel économique des Préalpes d'Azur***

*Et le deuxième volet intitulé **Le potentiel du tourisme durable.***

*Les deux volets font référence aux **Annexes**, où le lecteur trouvera les bases statistiques sous-jacentes à l'étude.*

SKEMA a une vocation d'enseignement et d'étude dans les domaines spécialisés du développement durable, de l'économie des entreprises et du tourisme. Le projet PNR ne pouvait pas nous laisser indifférent, et nous espérons que ce travail contribue à sa réalisation.

L'auteur principal est David Ward-Perkins (SKEMA et JDD Consulting), avec le concours de Marie-Anne Bernasconi, Emilie Riess-Demeusois et Audrey Sabet, étudiants en Mastère Spécialisé Développement Durable. Les photos sont de Russ Collins.

Les personnes qui ont contribué sont trop nombreuses pour les mentionner individuellement. Elles comprennent les élus du territoire et les services des communes concernées, le Conseil Général des Alpes-Maritimes, la Région PACA, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Comité Régional du Tourisme, les Amis du Parc 06, le Conseil de Développement de Préfiguration du PNR, ...

Nous saluons et remercions en particulier l'équipe du Syndicat Mixte de Préfiguration, qui accomplit avec efficacité un travail de grande envergure..

Denis Boissin, Responsable du Programme MSDD

SKEMA Business School, Sophia-Antipolis



Sommaire

1	Objectifs et portée de l'étude.....	6
1.1	Le contexte	6
1.2	L'étude.....	7
1.3	Le développement durable.....	8
2	Les structures économiques du territoire.....	10
2.1	Les Préalpes d'Azur dans les Alpes-Maritimes.....	10
2.2	Accès au territoire	11
2.3	Culture et identité.....	12
2.4	Les grands axes de l'économie.....	14
2.5	Tourisme et accueil	16
2.6	Unité et diversité du territoire	18
2.7	Commentaires	20
3	La population et l'emploi	21
3.1	Population, activité, densité	21
3.2	Les pôles d'emploi.....	26
3.3	La population saisonnière et les maisons secondaires	28
3.4	Enjeux et opportunités	30
3.5	Risques.....	31
3.6	L'enjeu	32
4	Les entreprises.....	33
4.1	Sommaire	33
4.2	Les entreprises sur le territoire	33
4.3	Les entreprises artisanales.....	36
4.4	La taille des entreprises et les emplois.....	38
4.5	Les micro-entreprises	39
4.6	Les commerces de proximité.....	39
4.7	Les stratégies de développement.....	42
4.8	Les stratégies de sauvegarde et de renforcement.....	42
4.9	Les stratégies à long terme	44
4.10	Le tourisme, levier économique.....	46

Les annexes

Annexe 1 : Le Territoire du PNR

Annexe 2 : La population

Annexe 3 : Les entreprises

Annexe 4 : L'hébergement

Annexe 6 : Méthodologie



**Les photos sont de Russ Collins, directeur du remarquable guide de Provence :
'Provence & Beyond' (www.beyond.fr et www.provencebeyond.com)**

Remerciements également à Yves et Marcellyne Michon pour leur travail de mise au format et cadrage des images, à René Périer et Georges Fabry qui nous ont ouvert les yeux sur la richesse du paysage et du patrimoine historique des Préalpes d'Azur, et à Rolland Thomas pour ses relectures, conseils et commentaires.

1 Objectifs et portée de l'étude

1.1 Le contexte

Ce document est rédigé en complément à la procédure de classement des Préalpes d'Azur en tant que Parc Naturel Régional.

Par cette étude, le Syndicat Mixte de Préfiguration du PNRPA souhaite cerner l'activité économique du territoire et les leviers de développement possible.

Elle est présentée en deux volets :

1. Le potentiel économique des Préalpes d'Azur
2. Le potentiel du tourisme durable.

1.1.1 Le périmètre du Parc



Fig. 1. En vert : le périmètre du PNR, avec les frontières du département

Sur le plan ci-dessus¹, les frontières des départements sont indiquées en rouge. La frontière occidentale du territoire est celle entre les Alpes-Maritimes et le Var. Les communes du nord-ouest, entre Saint-Auban et Sallagriffon, sont limitrophes du département des Alpes de Haute Provence.

Les aplats roses indiquent les unités urbaines.

¹ Fond de carte : INSEE, Portrait de Territoire.

D'autres données essentielles sur le futur Parc Naturel Régional de nature géographique ou politique (noms des communes, intercommunalités, reliefs ...) sont fournies dans l'Annexe 1.

1.2 L'étude

1.2.1 Ses objectifs

La Convention entre le Syndicat Mixte du PNRPA et SKEMA Business School précise les objectifs suivants :

- Complémenter le travail de diagnostic déjà réalisé par le Syndicat Mixte de préfiguration
- Fournir un état des lieux des structures, acteurs et activités économiques du territoire
- Considérer plus particulièrement les activités d'accueil, tourisme, sport et loisir, déjà identifiées en tant que leviers importants de développement
- Identifier des pistes et des actions de développement et d'évolution du territoire.

1.2.2 Son contenu

- Un survol du territoire dans son état actuel, avec ses principales structures et orientations économiques
- Une analyse des principales activités économiques, y compris l'artisanat, le commerce et les services
- Une estimation du potentiel de développement de ces secteurs, et évaluation de l'impact de ce développement sur l'économie du territoire
- Une réflexion sur l'évolution de la population et des comportements, et leur influence sur le plan économique
- A partir de ces analyses, une réflexion stratégique sur des choix de développement possible.

Nous ferons référence également :

- A l'agriculture et aux activités forestières, activités structurantes, essentielles au développement harmonieux du territoire
- Aux opportunités d'innovation, sur le territoire ou en partenariat avec des organismes ou entreprises en dehors du territoire.

1.2.3 Méthodologie

La méthodologie suivie est présentée en Annexe 6.

En résumé, nous avons pris comme base statistique les données d'INSEE 2006 (année de recensement), et avons choisi de préférence des statistiques de sources provenant des années 2006 ou 2007. Par ce biais, nous pouvions disposer d'un ensemble de statistiques socio-économiques complémentaires, permettant comparaison et croisement.

Ces données sont rassemblées, pour l'essentiel, sur les tableaux accompagnant l'étude², qui pourront être mises à jour lors du prochain recensement.

² Annexes 2 à 4

Nos analyses complètent et reprennent, autant que possible, le travail du Syndicat Mixte de Préfiguration dans leur Diagnostic Territorial.

A noter toutefois quelques différences entre cette étude et le Diagnostic, par exemple sur l'estimation de la population du territoire³, où le Syndicat Mixte se base sur la population de 2010. Ces différences sont peu significatives et ne modifient ni les analyses ni les conclusions de l'étude.

1.2.4 Les communes partiellement dans le PNR

Une partie du territoire de certaines communes adhérentes se situe à l'extérieur du périmètre du PNRPA. Ces communes se trouvent toutes sur les franges sud et est.⁴

	Territoire (km2)		Population (2006)	
	Total	Dans le PNR	Total	Dans le PNR
Carros	15,1	9,2	11 379	1 382
Gattières	10,0	7,7	4 018	1 042
Grasse	44,4	14,2	48 801	2 533
Le Broc	18,7	17,8	1 237	1 237
Saint-Jeannet	14,6	11,2	3 634	1 875
Tourrettes-sur-Loup	29,3	22,5	4 272	100
Vence	39,2	25,3	18 931	1 545

Fig. 2. Territoire et estimation des populations des communes dont le territoire se situe partiellement à l'intérieur du périmètre du PNRPA.⁵

Dans le cadre de ce rapport, en mentionnant une de ces communes, nous faisons référence systématiquement à la partie qui se situe à l'intérieur du périmètre du futur PNR.

1.3 Le développement durable

1.3.1 La vocation d'un PNR

Le développement durable et la protection de l'environnement sont des objectifs majeurs des Parcs naturels régionaux. Selon le code de l'environnement :

³ L'estimation du Syndicat Mixte est de 31 663 ; celle de notre étude de 31 881.

⁴ Voir également les tableaux détaillés en Annexes 2.1 & 2.2

⁵ Le périmètre du PNRPA a été défini en collaboration avec ces communes. La population à l'intérieur du PNR a été estimée par le Syndicat Mixte en fonction de la superficie et la densité d'habitants sur les zones concernées.

« Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement. »

Les PNR s'inscrivent ainsi dans la logique du Grenelle de l'Environnement et des Agendas 21.

1.3.2 La notion d'exemplarité

Le souhait du législateur a toujours été que les PNR puissent servir d'exemples pour le développement rural et/ou de montagne.

Dans la rédaction de ce rapport, nous tenons à l'esprit la volonté du Syndicat Mixte de faire du territoire des Préalpes d'Azur une terre d'innovation, un 'laboratoire' d'entreprise et de modes de vie nouveaux.

2 Les structures économiques du territoire

Ce chapitre présente un survol général des éléments structurants essentiels à l'analyse économique. Les thèmes abordés seront développés en plus grand détail dans les chapitres suivants.

2.1 Les Préalpes d'Azur dans les Alpes-Maritimes

Le territoire des Préalpes d'Azur a souffert pendant longtemps d'un manque d'identité reconnue. Cousin pauvre des grands sites naturels et touristiques que sont le Mercantour et le Verdon, il a été perçu comme 'l'arrière-pays' de la Côte d'Azur, sans toujours tirer bénéfice de cette proximité.

Sa géographie fait que le cœur du territoire est contourné par les grands axes routiers du Département, d'où l'isolement du territoire, surtout de sa partie nord.

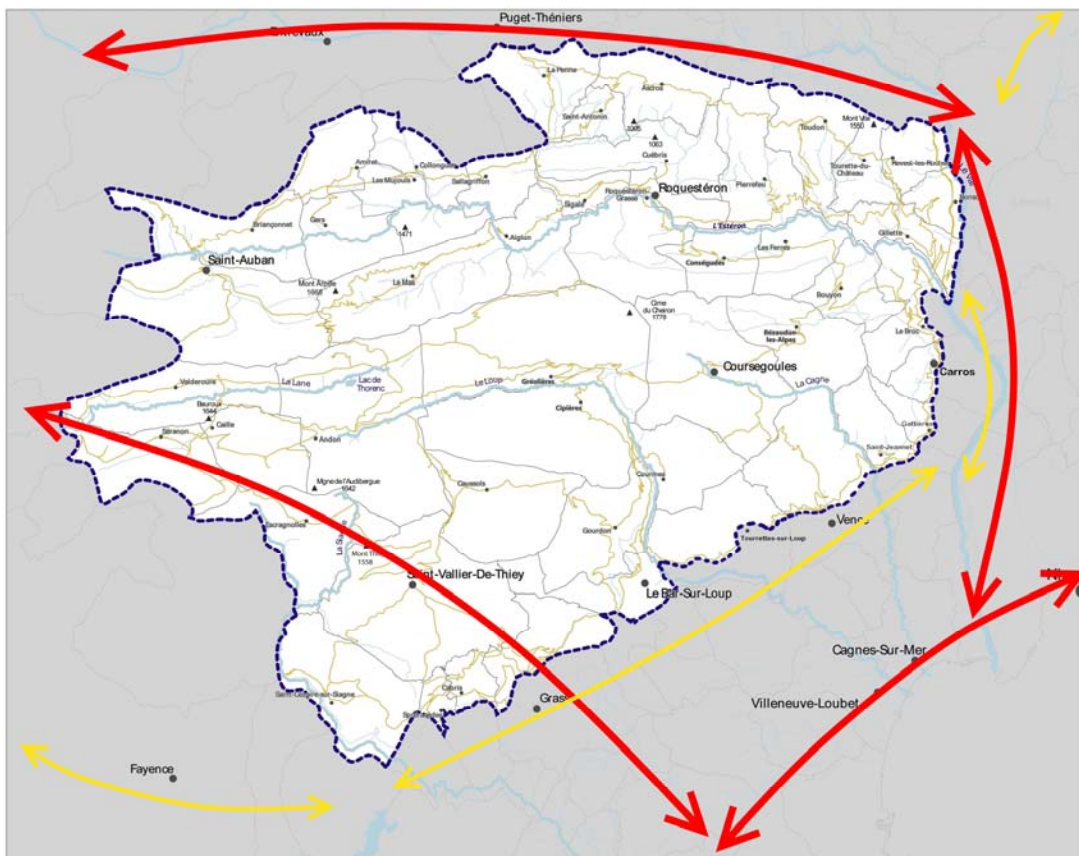


Fig. 3. Schéma des grands axes routiers des Alpes Maritimes

Le projet de création d'un PNR fournit au territoire la possibilité de prendre son destin en main : lui donner une identité et une vocation claires et définir une stratégie de développement cohérente et appropriée.

2.2 Accès au territoire

2.2.1 Situation géographique

Le territoire des Préalpes d'Azur a été protégé du développement foncier à outrance de la Côte d'Azur par ses remparts naturels, les montagnes et 'baous' qui encerclent le territoire sur trois de ses quatre côtés.

On y accède principalement par six grandes brèches :

- La Route Napoléon, traversant la partie occidentale (accès par l'ouest et par le sud)
- La Vallée du Loup, ouverture vers les communes du sud et du centre
- Le Col de Vence, accès au plateau des baous et à Coursegoules
- La Vallée de l'Esteron, au nord-est
- Le Col de Saint-Raphaël, porte d'entrée au nord, depuis la Vallée du Var.

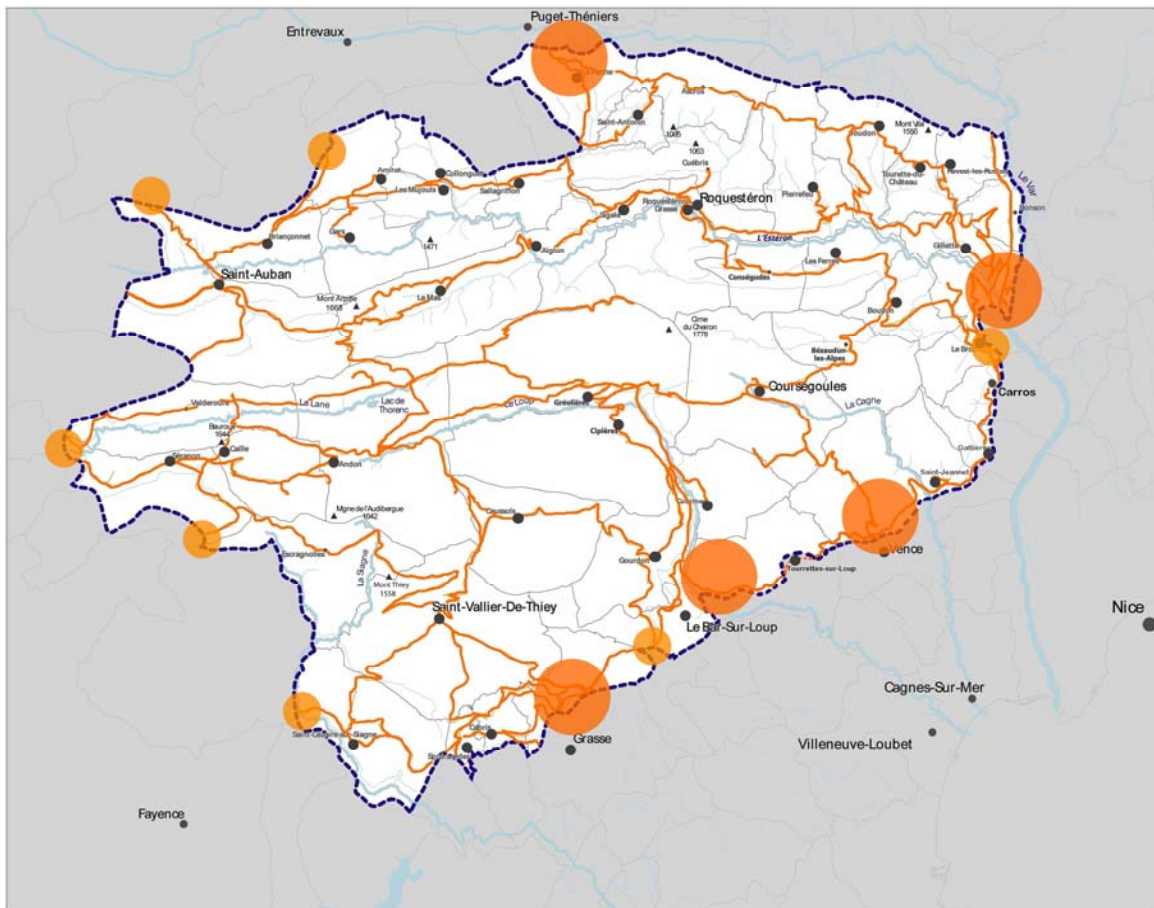


Fig. 4. – Les routes du territoire, et les points d'accès

On peut y ajouter d'autres voies d'accès, y compris :

- Par Gourdon au sud
- A l'est, par Carros-Le Broc-Bouyon et le D1
- Au nord, par les D10 et D911 depuis Annot et Entrevaux
- Depuis Castellane par les D2211 et D305

- Depuis le Département du Var, par le Logis du Pin (La Martre)
- Au sud-ouest, par les D4 et 5.

2.3 Culture et identité

Sous-jacents à toute analyse :

- Le rôle des bourgs et villages perchés. Au cœur de la vie de la commune, ils offrent un cadre aux activités et aux échanges (commerces, services, marchés, fêtes, ...)
- L'agriculture, qui a forgé le paysage et qui fournit un cadre aux activités de loisir des habitants et des visiteurs
- Les vestiges d'une vie séculaire montagnarde (solidarité, autosuffisance) qui s'exprime encore de nos jours : petit maraîchage, cueillette, chasse, ...
- En même temps, les liens forts et historiques entre ces communautés de montagne et les zones urbanisées environnantes – basés sur des échanges commerciaux et des liens du foncier (résidences secondaires, propriétaires de parcelles).



Fig 5. Vieux village de Bézaudun-les-Alpes. Aujourd'hui l'activité de ce centre historique est faible.

Au début du 21^{ème} siècle, après une période de déclin et d'immobilisme, ces racines culturelles retrouvent un certain dynamisme : une population qui s'accroît, des villages qui renaissent, des bâtiments restaurés, une agriculture innovante, une réhabilitation de chemins et sentiers, une volonté de valoriser les patrimoines naturel et culturel.

2.3.1 L'agriculture

Aujourd'hui, son impact économique direct est faible. Au cours du 20^{ème} siècle, l'agriculture a perdu progressivement son rôle central dans l'économie et dans la vie sociale du territoire.

Elle représente sur le territoire moins de 200 exploitations et moins de 250 emplois⁶. Le nombre est en légère augmentation.

Une augmentation de l'activité agricole, même importante, serait donc créatrice d'un nombre d'emplois modeste et peu génératrice de richesses.

Toutefois, indirectement, les producteurs du territoire ont un rôle critique à jouer, surtout dans le cadre d'un Parc naturel régional. Ils sont gérants du paysage et garants des 'produits du terroir' ; leur présence et leurs activités sont des composants essentiels du tourisme rural responsable ; ils se placent au cœur de la vie sociale de la commune.

Le renforcement et le renouveau de l'agriculture sont ainsi des axes majeurs du projet de PNR.

2.3.2 Les centres historiques

Plus des trois quarts des habitants habitent à l'intérieur ou dans la proximité immédiate des centres historiques. Ces centres fournissent des services essentiels à la population, par la mairie et le bureau de poste. Selon l'importance du village, on y trouvera également point presse, tabac, dépôt de pain, épicerie ...

Les structures socio-économiques de ces communautés se modernisent mais n'ont guère changé : lieux de rassemblement (place du village, bar, église, ...) ; commerces de proximité ; événements (marché, fête, brocante, ...) ; etc.

Les centres historiques servent également de point d'accueil pour les visiteurs, parfois formalisé par un office de tourisme. Ainsi, la santé économique de chaque commune et du territoire dans son ensemble en dépend directement.

2.3.3 Le maillage des routes

Sur le futur PNR, les villages perchés forment une maille qui donne au territoire sa cohésion.

Sur le plan simplifié de liaisons ci-dessous, on comprend l'impact du relief (montagnes, gorges, ...), dans la définition des axes routiers, et surtout du massif du Cheiron qui sépare les communes du nord de celles du sud.

⁶ 247 recensés en 2006 (INSEE).

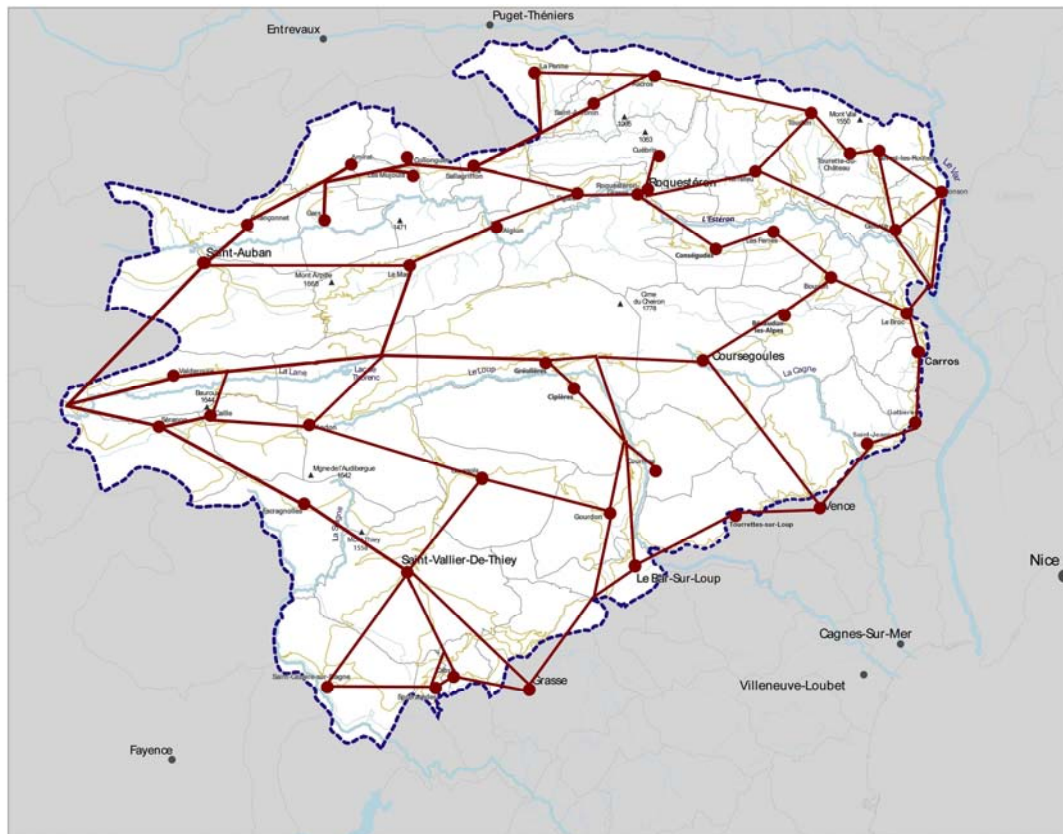


Fig. 6. Les villages perchés du futur PNR et le maillage des routes, chaque point représentant un village. La simplification des interconnexions fait apparaître la structure inhérente des liaisons.

2.3.4 Nouveaux modèles économiques

Aujourd'hui, ces communautés représentent un modèle de vie qui cadre bien avec les aspirations du 21^{ème} siècle (souhait de cohésion sociale, services à proximité, diminution de l'usage de la voiture, économies d'énergie, ...).

En particulier, la relation symbiotique entre village et campagne, encore évident sur ce territoire, facilite la réflexion autour des nouveaux modèles de distribution (les circuits courts).

La structure économique et sociale des villages perchés fournit ainsi des pistes de développement intéressantes et facilite l'implication de la population locale dans les actions en faveur de l'économie.

2.4 Les grands axes de l'économie

Ce volet du rapport couvrira quelques uns des grands composants de l'économie – la population, l'emploi, les entreprises et le commerce. Le tourisme et l'accueil sont traités dans le deuxième volet de l'étude.

Avant de les aborder en détail, nous en faisons un tour d'horizon :

2.4.1 La population

La population sur le territoire est estimée à 31 811 personnes⁷ sur une surface de 970 km² – soit une densité moyenne de 36,5 personnes par km².⁸

La population est :

- En croissance sur l'ensemble du territoire, en raison d'un solde migratoire fortement positive
- Plus élevée et plus dense dans les communes du sud, proche des pôles d'emploi.

Plus de la moitié des actifs travaillent en dehors du territoire.

La population augmente fortement en été. Les habitants de résidences secondaires représentent alors près d'un tiers de la population.⁹

2.4.2 Le commerce

Avec une population faible et des distances considérables entre les centres d'habitation, la majorité des villages peinent à maintenir une activité commerciale.

Avec peu d'exceptions, les superettes, boucheries et boulangeries se concentrent sur les centres d'habitation les plus importants. Les autres activités commerciales sont rares.



Fig. 7. Epicerie à Caille. Les petites commerces dépendent à la fois de la fréquentation locale et du tourisme

⁷ Source : INSEE, recensement 2006. A noter que les estimations de population varient légèrement entre 'Portrait de Territoire' et fiches individuelles de communes. Dans le doute, ce rapport privilégie les fiches par commune.

⁸ A comparer avec la densité de Biot, commune semi-rurale du littoral (579 personnes au km²) ou celle de Mougins (776).

⁹ Voir chiffrage détaillé au chapitre 3.

2.4.3 L'emploi et les entreprises

Le territoire est caractérisé par l'absence de grands établissements. Les entreprises sont de très petites tailles – une moyenne de 1,8 personnes dans les entreprises artisanales et 2,6 dans les autres.

Le 'bassin d'emploi' du territoire représente 7 735 emplois.

Sur le territoire, on compte 2 353 entreprises privées, dont près de 40% de caractère artisanal. Les activités artisanales sont principalement liées à la construction et l'entretien des résidences : maçonnerie, plomberie, ferronnerie, jardinage, ...

Plus de 50% des entreprises du territoire sont des entreprises de service : elles fournissent pour l'essentiel des services à la population, du taxi aux services paramédicaux.

On note également, dans les dix dernières années, l'installation de quelques micro-entreprises à haute valeur ajoutée (informatique, énergies renouvelables, huiles essentielles, ...), en général opérant à partir du domicile et sans salariés.

2.5 Tourisme et accueil

2.5.1 Le tourisme

Par 'touristes' nous entendons les personnes visitant les Préalpes d'Azur¹⁰ séjournant sur le territoire ou dans les zones proches.

Malgré la proximité de la Côte d'Azur, le volume du tourisme est faible, sauf sur la frange du sud (de Saint-Cézaire au Broc) ou proche de la Route Napoléon.

La part des emplois sur le territoire qui en dépend est relativement faible par rapport à d'autres zones des Alpes-Maritimes, et ces emplois sont mal répartis.

Sur l'ensemble du territoire, on compte environ 300 établissements d'accueil (restauration et hébergement), y compris campings et gîtes.¹¹

2.5.2 Les visiteurs à la journée

Par contre, 'l'excursionnisme' est un phénomène important : visites à la journée de la part de résidents de la zone côtière.

Leur présence se remarque toute l'année, mais surtout en fin de semaine, en été et pendant la période courte des sports d'hiver.

Comme les touristes, ils viennent surtout pour pratiquer la randonnée et les sports de plein air. Leurs activités sont peu structurées, et peu génératrices de retombées économiques.

Pour la plupart, ils ne consomment pas, et passent rarement la nuit sur le territoire.

¹⁰ Y passant au minimum une journée

¹¹ Source : Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur. Voir Volet II (le tourisme) et ses annexes

2.5.3 Les activités de pleine nature (APN)

Le patrimoine historique du territoire, quoique riche, est peu mis en valeur¹² et le tourisme culturel (événements, fêtes, ...) peu développé, sauf au sud.



Fig 8. Les Préalpes d'Azur offrent de nombreuses opportunités pour la pratique des sports de plein air, des simples balades aux sports extrêmes

Par contre, le territoire offre une riche panoplie d'activités de plein air (randonnée, équitation, VTT, cyclotourisme, ski, raquettes, canyoning, parapente ...) dans un cadre de grande beauté, et elles représentent l'essentiel de l'activité touristique.

En conséquence, tout développement du tourisme dans le court terme passe obligatoirement par la structuration des APN.

2.5.4 Les activités motrices

Qu'il s'agisse du tourisme ou de visites à la journée, le territoire propose peu d'attractions structurées. Parmi les exceptions :

- La station de Gréolières-les-Neiges
- Andon-Audibergue et le Parc de la Moulière
- Les grottes de Saint-Cézaire
- La Réserve Biologique au Domaine du Haut Thorenc.

La fréquentation de ces pôles est assez modeste.¹³ Pour la plupart, l'activité des visiteurs est peu structurée (balades, randonnées, découverte du patrimoine, ...)

¹² Ceci est moins vrai dans les communes de la frange sud, plus exposées au tourisme, et en particulier à Gourdon.

¹³ Gréolières-les-Neiges, la station de sports d'hiver la plus importante, ne distribue que 90 000 forfaits par an, soit une fréquentation d'à peu près 180 000 personnes sur la station.

2.6 Unité et diversité du territoire

La configuration routière et géomorphologique décrite ci-dessus donne au territoire son unité géographique, et les communes partagent une histoire et une culture de moyenne montagne.

En même temps, le territoire est grand, et les conditions économiques diffèrent de zone en zone. Les communes du sud subissent plus fortement l'influence et la pression de la zone côtière. Les habitants des 'vallées étroites' du nord ont des soucis autres que ceux des plaines ou des plateaux.

Pour cette raison, nous avons trouvé utile de subdiviser le territoire en sept zones, définies en fonction de leur géographie et leurs caractéristiques socio-économiques :

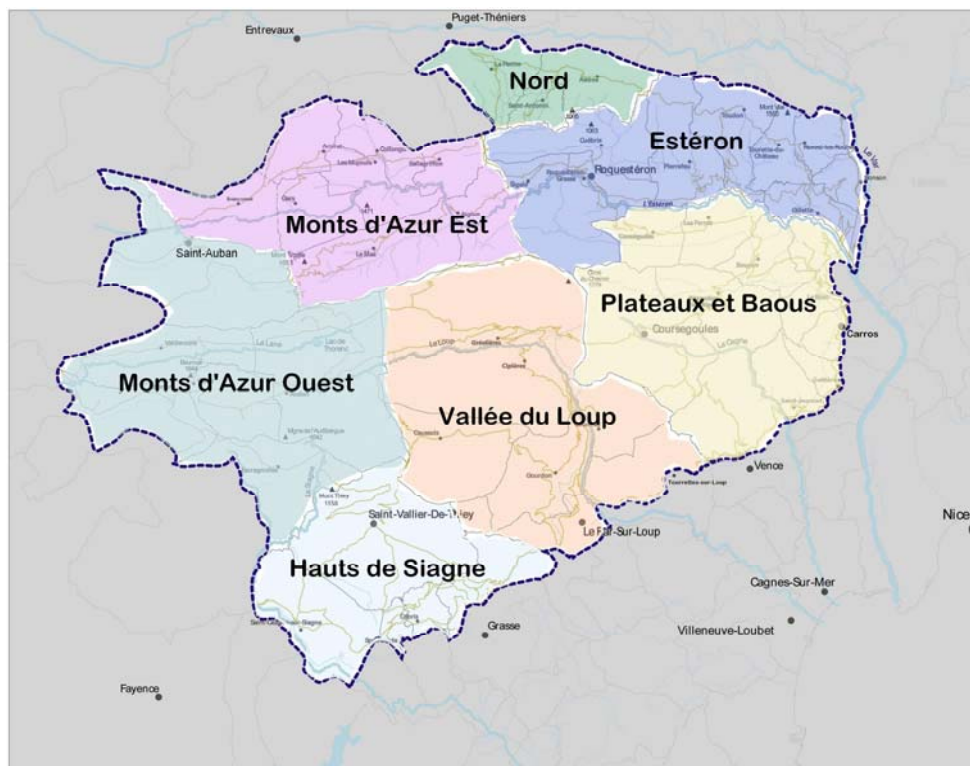


Fig 9. Division du territoire du PNRPA en zones

Le découpage suit les frontières des communes. Ci-après, l'inventaire des communes, zone par zone. Ce tableau est repris dans l'Annexe 1.

	Nom	Superficie de la zone (km ²)	Communes concernées	Caractéristiques économiques
Z1	Hauts de Siagne	103,8	Cabris, Grasse, Saint-Cézaire, Saint-Vallier, Spéracèdes	Proches de la zone côtière et des pôles d'emploi de Grasse et Sophia-Antipolis
Z2	Monts d'Azur Ouest	187,9	Andon, Caille, Escragnolles, Saint-Auban, Séranon, Valderoure	Activités familiales et sportives (Audibergue, Saint-Auban, Thorenc). Exploitations agricoles extensives.
Z3	Monts d'Azur Est	135,5	Aiglun, Amirat, Briançonnet, Collongues, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Sallagriffon	Distantes des pôles d'emploi ; moins accessibles ; activité économique faible
Z4	Nord	42,2	Ascros, La Penne, Saint-Antonin	Facilement accessibles par Puget-Théniers
Z5	Estéron	135,3	Cuébris, Bonson, Gilette, Pierrefeu, Revest-les-Roches, Roquesteron, Roquesteron-Grasse, Sigale, Toudon, Tourette-du-Château,	Proche de la Vallée du Var et de ses pôles d'emploi (par Gilette). Couverture importante de forêt, sur des pentes abruptes.
Z6	Plateaux et baous	172	Bézaudun-les-Alpes, Bouyon, Carros, Conségudes, Coursegoules, Gattières, Le Broc, Les Ferres, Saint-Jeannet, Vence	Accessible par le sud-est (entre Vence et Carros). Tradition vivante de pastoralisme sur ses plateaux secs.
Z7	Vallée du Loup	193,5	Caussols, Cipières, Courmes, Gourdon, Gréolières, Le Bar-sur-Loup, Tourrettes-sur-Loup,	Accès facile depuis la côte et fréquentation touristique assez importante.

Fig. 10. Les sept zones de l'étude, et leurs caractéristiques

Aucun découpage du territoire ne sera parfait, certaines communes étant difficiles à regrouper avec l'une ou l'autre des zones (Caussols, Conségudes et les Ferres, Escragnolles, Gréolières, Tourrettes-sur-Loup, Sallagriffon, ...).

Dans le doute, et autant que possible, on a tenu compte des frontières des intercommunalités.

2.7 Commentaires

Avant d'entrer dans le détail, on peut déjà faire quelques remarques :

- L'économie des Préalpes d'Azur est de caractère présentiel¹⁴
- Le territoire est hautement dépendant des pôles d'emploi et d'activité environnants
- En parallèle, le tissu des entreprises est léger et peu générateur d'emplois
- Le volume du tourisme est faible et l'activité d'accueil peu développée
- Pour toutes ces raisons, le territoire n'arrive pas à générer son propre dynamisme économique :
 - Les communes les plus rapprochées des grands centres du littoral risquent de devenir, dans les années à venir, des faubourgs ou des zones dortoir
 - Par contre, celles plus distantes se trouvent dans une spirale négative, ayant perdu les services et commerces de base et dans impossibilité de créer l'infrastructure apte à attirer de nouvelles activités.

Par contre, le territoire dispose de nombreux atouts :

- Le paysage et le patrimoine bâti du territoire sont riches, variés et souvent spectaculaires
- Une population importante vit à ses portes, dans la deuxième zone touristique de France. Le potentiel de développement de tourisme rural et de montagne est immense
- Paradoxalement, un manque d'investissement par le passé laisse ouvert la possibilité de lancer des projets d'un type nouveau, en accord avec les principes du développement durable
- Avec de nombreux centres d'éducation et de recherche à proximité, on peut envisager des partenariats de développement tout à fait intéressants.

¹⁴ L'expression **économie présenteielle** décrit une économie basée sur la population réellement présente sur un territoire qui peut varier rapidement, et qui à la fois produit et consomme. Elle se distingue de l'analyse économique classique qui est basée sur les lieux de production traditionnels (usines, services, etc.). Le terme est également utilisé par l'INSEE.

3 La population et l'emploi

Ce chapitre identifie les aspects démographiques qui ont et auront une incidence sur l'évolution économique des Préalpes d'Azur, y compris :

- Importance de la population et taux de croissance
- Profil (taux d'activité et revenus)
- Répartition et densité
- Déplacements
- Population saisonnière.

Les données statistiques concernant la population sont présentées dans l'Annexe 2.

3.1 Population, activité, densité

3.1.1 La population

Nous estimons la population des Préalpes d'Azur en 2006 à 31 811 personnes.¹⁵

Ce chiffre n'est pas exceptionnel pour un Parc Naturel Régional. La population du PNR du Verdon est de 19 500 (sur 46 communes), celle du PNR de l'Oise-Pays de France de 110 000 (sur 59 communes).

Par contre, elle est faible par rapport aux villes proches de la Côte d'Azur. La population de la commune de Vence est d'environ 17 000 personnes et celle de Grasse de 47 000.¹⁶

3.1.2 Croissance

La population du territoire augmente : de 15% entre 1999 et 2006, une croissance deux fois plus importante sur le territoire du PNR que sur le département.¹⁷

Cette augmentation a été forte et régulière depuis 1982, au rythme de plus de 2% par an. Dans le département des Alpes-Maritimes, la croissance annuelle n'a été que de 0,8%/an pour la même période.¹⁸

¹⁵ Source : INSEE, recensement 2006. Voir chiffres détaillés en Annexe 2.2. Voir également nos notes par rapport au Diagnostic Territorial, Chapitre 1.2.3

¹⁶ Source : annuaire-mairie.fr. Ces deux communes se situent aux portes du futur PNR. La quasi-totalité de leur population réside en dehors du périmètre.

¹⁷ Sources : INSEE, statistiques départementales, Portrait de Territoire et fiches par commune

¹⁸ Source : INSEE, recensements 1982, 1990, 1999 et 2006



Fig. 11. Village de Gattières, au périmètre du futur Parc, exemple de commune avec une forte croissance de population, subissant la pression de la périurbanisation

3.1.3 Solde naturel et solde migratoire

La croissance est due pour l'essentiel aux migrations depuis les zones côtières urbanisées. La croissance naturelle depuis 1999 (naissances/décès) n'est que de 0,1% par an, guère plus que celle du département.

Ainsi, la croissance de 15% sur 7 ans représente l'installation de plus de 5 000 nouveaux habitants, soit plus de 700 par an.

Derrière cette hausse, des raisons économiques : un prix du foncier modeste par rapport à la zone côtière ou bien des locations qui attirent des familles à faible revenus, et la promesse d'une qualité de vie meilleure.

1999 - 2006	Solde naturel	Solde migratoire
Estéron	-0,68	2,21
Plateaux et Baous	0,39	2,30
Monts d'Azur Est	-0,45	1,11
Nord	0,10	4,13
Hauts de Siagne	0,20	1,78
Vallée du Loup	0,40	1,93
Monts d'Azur Ouest	0,18	3,10
Total Préalpes d'Azur	-0,03	2,19

Fig 12. Evolution de la population dans les Préalpes d'Azur, zone par zone : solde naturel et solde migratoire

Ce tableau ci-dessus montre une tendance généralisée. A l'exception de quelques communes des Monts d'Azur Est, la population se renouvelle, se rajeunit et s'accroît par la migration.

3.1.4 *Activité de la population*

L'époque d'une population rurale en exode et vieillissante est donc bien révolue.

L'âge moyen de la population des Préalpes d'Azur est proche de celui du Département, avec un taux d'activité plutôt élevé.

Sur une population de 22 500 personnes âgées entre 15-64 ans, environ 14 800 ont un emploi, soit un taux d'emploi de 65,8%, qui se compare favorablement à d'autres zones du Département.¹⁹

Parmi les actifs, on trouve un nombre relativement important de cadres par rapport à d'autres catégories d'emploi, surtout dans les communes du sud.

Par contre, le revenu moyen des actifs n'est pas particulièrement élevé : de €18 946 en moyenne.

Il est souvent dit que le territoire héberge de nombreux retraités, mais les chiffres le démentent. La proportion est de 21% sur le territoire, quelques points en dessous de la moyenne départementale.²⁰

3.1.5 *Répartition et densité*

La densité de la population est faible, surtout dans les communes du nord.

Le futur Parc représente en superficie plus de 22% de la superficie totale des Alpes-Maritimes et héberge moins de 4% de la population. La densité de population est cinq fois inférieure à la densité moyenne du 06.

Sur le territoire, la densité varie d'une commune à l'autre:

- A Bouyon, proche de Carros et la Vallée du Var, elle est de 35 habitants au km²
- A Roquesteron-Grasse, deux fois la surface de Bouyon et plus éloignée, on compte moins de trois habitants au km².²¹

La densité est en partie une fonction de la surface de la commune. A Cabris par exemple, petite commune des 'Hauts de Siagne', elle est de 288 habitants au km².

Le tableau ci-dessous montre la répartition de la population par zone, et compare les communes du sud à celles du nord.

¹⁹ Pour des chiffres détaillés et par zone sur l'activité de la population, consulter l'Annexe 2.3.

²⁰ Source : INSEE, statistiques départementales, 2006

²¹ Source : INSEE, fiches par commune ; données rassemblées par JDD Consulting

	Population	Superficie (km2)	Densité
Monts d'Azur Ouest	2 354	187,9	12,53
Monts d'Azur Est	710	135,5	5,24
Nord	536	42,2	12,70
Vallée de l'Estéron	3 875	135,3	28,64
Total 'communes du nord'	7 475	501	14,92
Plateaux et baous	8 286	172,1	48,15
Vallée du Loup	4 448	193,5	22,99
Hauts de Siagne	11 602	103,8	111,8
Total 'communes du sud'	24 336	469	51,89

Fig. 13. Population et superficie, par zone économique.²²

Sur une surface à peu près égale les communes du nord abritent moins de 25% de la population du territoire.

3.1.6 Répartition de la population à l'intérieur des communes

Les habitants sont concentrés dans les bourgs et villages historiques, dont les périmètres ne se sont pas beaucoup élargis depuis deux siècles.

La configuration des territoires est issue des besoins de l'ancienne économie agro pastorale : accès aux ressources des adrets, des ubacs, à l'eau, aux voies de communication. La population se regroupe en villages et en hameaux avec autour de grandes espaces vides. Comme dans d'autres régions de moyenne montagne (Ardèche, Cévennes, ...) la densité de la population rurale rapportée aux ressources était très forte jusqu'à la première Guerre mondiale.²³

²² Source : INSEE, fiches par commune, totalisées par SKEMA/JDD Consulting

²³ De façon générale, les communes du territoire ont enregistré une baisse significative de population pendant toute la première moitié du 20^{ème} siècle, avec une remontée plus récente.



Fig 14. Village de Coursegoules (population : 425, superficie : 41 km²). Comme dans la plupart des communes, les habitations se concentrent autour du village historique.

Pour la plupart, les communes du territoire portent le nom de son unique village, qui est parfois bien modeste (Amirat : 26 habitants, Bézaudun-les-Alpes : 178 habitants). Ces petits centres de population se trouvent à une bonne distance les uns des autres. Par exemple, 14,5 kilomètres de route étroite séparent Toudon de Pierrefeu.

3.1.7 *Activité commerciale*

Ces facteurs expliquent la difficulté de maintenir une activité commerciale sur les zones les moins peuplées.

Il existe une relation étroite entre la population et le nombre et nature des commerces.

Les communes plus importantes et plus proches du périmètre ont évidemment une activité plus forte :

- Saint-Vallier-de-Thiery : 3 031 habitants ; 27 commerces.²⁴
- Gilette : 1 421 habitants ; 12 commerces.

²⁴ Y compris restaurants, hébergement, coiffure et autre activités commerciales 'sur rue'. Source : JDD Consulting, Mars 2010



Fig. 15. Saint-Vallier-de-Thiery, où une population relativement active et importante permet la création de services et de commerces

Ceci est d'autant plus vrai pour les villages du pourtour sud qui bénéficient également des flux touristiques du moyen pays de la Côte d'Azur :

- Saint-Cézaire : 3 420 habitants ; 32 commerces
- Le Bar sur Loup : 2 726 habitants ; 22 commerces
- Saint-Jeannet : 1 500 habitants (dans le PNR) ; 15 commerces.

On peut remarquer en passant que le nombre de chalands potentiels par commerce dans tous ces exemples est supérieur à 100.²⁵

3.2 Les pôles d'emploi

3.2.1 Le lieu de travail

Les Préalpes d'Azur dépendent fortement des pôles d'emploi voisins.

La croissance de la population est la plus forte dans les communes qui se situent à moins d'une demi-heure de route des grands pôles d'emploi (Grasse, Carros). On en voit les effets dans les quartiers de pavillons, souvent occupés par de jeunes familles, à Saint-Vallier, Bézaudun et même à La Penne

La carte ci-dessous montre les principaux lieux de travail des résidents du territoire.²⁶

²⁵ Voir analyse des commerces, Chapitre 4

²⁶ Source : INSEE, Portrait de Territoire. Le périmètre (en bleu) est celui des communes entièrement dans le PNR.

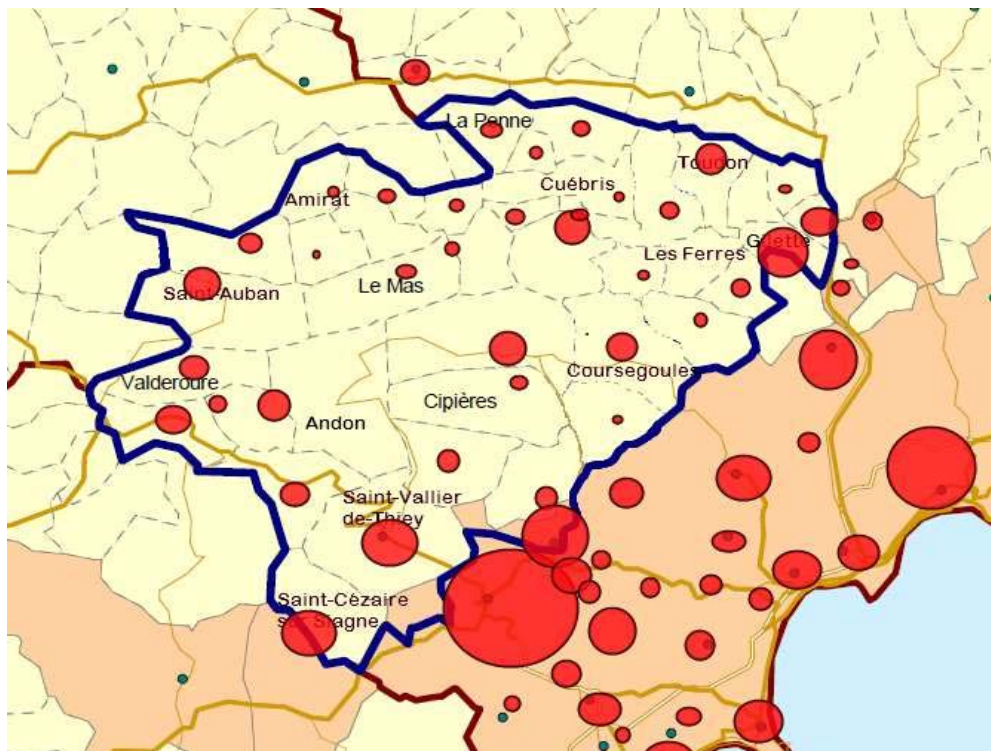


Fig. 16. Les principaux lieux de travail de la population du territoire.²⁷

On remarque l'importance de Grasse et du Bar-sur-Loup mais également, à l'ouest, de Vence, Carros et Le Broc. Malgré la distance, un nombre significatif travaille également à Nice.

3.2.2 Les déplacements pour raisons de travail

Une proportion importante des actifs travaille à l'extérieur du périmètre.

Sur les actifs du territoire ayant un emploi, environ 58% travaillent en dehors des Préalpes d'Azur, soit 8 529 personnes.²⁸

Pour l'ensemble des habitants ayant un emploi, on peut compter vraisemblablement plus de 300 000 trajets par mois pour des raisons professionnelles.²⁹

D'un point de vue économique, les revenus des habitants travaillant en dehors de la zone représentent un apport potentiel à l'économie du territoire de plus de €200 millions³⁰. En

²⁷ Source : INSEE, Portrait de Territoire. Le périmètre dessiné est celui des communes entièrement à l'intérieur du futur PNR.

²⁸ Source : INSEE, Portrait de Territoire et fiches par commune. Des ajustements ont été apportés pour tenir compte du nombre de personnes travaillant sur le territoire et habitant en dehors du territoire (estimé à 5%, soit 704 personnes) et des mouvements de personnes. Voir tableau en Annexe 2.

²⁹ Sur la base de deux trajets par jour sur 18 jours, sans compter les trajets de ceux qui travaillent sur le territoire.

réalité, l'apport est bien moindre car une part importante du budget des ménages est dépensée en dehors du périmètre du futur PNR.



Fig 17. Dans la vallée de l'Estéron, un nombre important des actifs travaille dans la vallée du Var (Zones Industrielles du Broc et de Carros). Les transports en commun représentent une part mineure mais grandissante des trajets.

3.3 La population saisonnière et les maisons secondaires

3.3.1 Une proportion importante des résidences

Les résidences secondaires représentent environ un tiers des logements, et leurs occupants près de 20% de la population d'été.

La part des résidences secondaires sur le territoire, y compris des logements occasionnels est de 34,5%³¹ - soit environ 10 500 logements.

Dans les sept communes de la frange sud, par contre, les résidences secondaires représentent 13,15% des logements. Dans l'ensemble des autres communes, la proportion est de 38,6%.³²

Ces chiffres indiquent que la population saisonnière séjournant régulièrement sur les Préalpes d'Azur dépasserait probablement les 7 000 personnes.

³⁰ Sur la base d'un revenu moyen de €18 964

³¹ Sur les Alpes-Maritimes, la part des résidences secondaires est de 23%.

³² Source : INSEE, Portrait de Territoire et fiches par commune. La proportion dépasse nettement celle du département.

3.3.2 Une population saisonnière, pas touristique

La population saisonnière est stable. Pour la plupart, il s'agit de propriétaires de longue date.

Les familles ont souvent des racines familiales et historiques sur la commune.

Le territoire accueille les propriétaires de résidences secondaires depuis plus d'un siècle – en particulier à Thorenc et dans la vallée de l'Estéron, plus récemment à Andon et Caille. En grande partie, ils sont résidents de Nice ou d'autres villes de la Côte.

Il s'agit ainsi d'une population saisonnière plutôt que d'une population touristique. Dans les communes les plus reculées, on dit que 'la population double en été', et dans certains cas, ce serait effectivement le cas.³³



Fig 18. A Roquesteron, les résidences secondaires représentent une population saisonnière nombreuse et fidèle, parfois propriétaires depuis plusieurs générations

Cette population, bien intégrée, a un comportement assez proche de celui des habitants à l'année.

³³ Il est à noter que les estimations de population d'une commune peuvent différer considérablement entre le nombre d'habitants inscrits et les chiffres du recensement, témoin d'une interprétation assez floue de la notion de 'résidence', et en grande partie dû au phénomène des résidences secondaires.

3.3.3 Une grande stabilité

Les nombre de logements secondaires reste stable, alors que celui des logements principaux augmentent.

Les résidences secondaires au cœur du territoire sont occupées surtout par les propriétaires et leurs proches, plus rarement loués.

Le tableau suivant compare le nombre de logements principaux et secondaires à chaque recensement, entre 1982 et 2006.

	1982	1990	1999	2006
<i>Logements principaux</i>	5 935	7 697	9 333	10 818
<i>Logements secondaires</i>	5226	6 517	6 304	6 271

Fig. 19. Evolution du nombre de logements principaux et secondaires entre 1982 et 2006 dans les zones 'centrales' du futur PNR.³⁴

On constate qu'en 1982, le territoire comptait presque autant de logements secondaires que de principaux. Depuis, le nombre de logements secondaires stagne, et l'écart se creuse. De 1990 à 2006, le nombre de logements principaux augmente de presque 15%, alors que celui des résidences secondaires baisse de 3,8%.

3.4 Enjeux et opportunités

3.4.1 L'enjeu des entreprises

L'économie des Préalpes d'Azur est de caractère présentiel.³⁵ L'augmentation de la population est ainsi un facteur de croissance économique important.

Les entreprises des Préalpes d'Azur travaillent localement.³⁶ Avec les services publics, elles fournissent un emploi à 42% des actifs, soit 6 272 personnes.³⁷

³⁴ Les communes entièrement dans le périmètre du PNR

³⁵ Voir définition donnée dans la section 2.7 ci-dessus

³⁶ Voir le chapitre suivant : 'Les entreprises'

³⁷ Source : Annexe 2.4

La population croissante aura un impact direct sur le développement des entreprises et la création d'emplois, à condition que les entreprises locales arrivent à capter ce nouveau marché.

L'économie est composée essentiellement d'entreprises de services, et le marché peut être très réactif, surtout si l'économie est soutenue par des actions ciblées : mesures incitatives, aide à la création d'entreprises, formation ...

3.4.2 Le rôle des villes portes

Le fait que la moitié de la population travaille en dehors du périmètre du futur PNR n'est pas surprenant : ce périmètre a été défini pour exclure la plupart des zones urbanisées.

Un développement économique dépendra d'une bonne intégration de ces pôles dans la réflexion économique du territoire.

On a déjà identifié (3.2.1 ci-dessus) les principaux pôles d'emploi : Grasse, Bar-sur-Loup, Vence, Carros et Le Broc.

Sophia-Antipolis accueille une proportion moins importante de la population en emploi, mais aura une importance tout aussi grande en termes de partenariats potentiels.³⁸

3.5 Risques

3.5.1 Déséquilibre de l'emploi

Les Préalpes d'Azur disposent d'une population relativement jeune, active et qualifiée, ayant choisi de vivre sur le territoire. Cette population peut apporter l'énergie et des compétences dont les Préalpes d'Azur auront besoin.

Toutefois, aujourd'hui, il est difficile de canaliser ces forces :

- Les emplois locaux sont souvent fragiles, à temps partiel ou à caractère saisonnier. Certains mènent une 'vie double', travaillant sur le territoire à temps partiel mais gardant des intérêts professionnels à l'extérieur
- Un nombre important (> 7 000) travaille entièrement en dehors du territoire.

Ce modèle d'emploi représente une faiblesse pour le projet PNR :

- Il creuse la différence entre les communes proches des pôles d'emploi et les autres
- Les personnes travaillant à l'extérieur contribuent forcément moins à l'activité professionnelle et sociale du territoire. Leurs points de repères risquent de se situer en dehors du territoire, y compris par rapport à la consommation de biens et services.

De plus, sur le plan environnemental, leur déplacements représentent environ 14 500 tonnes d'émissions de CO₂ par an³⁹, et un coût annuel par personne de €3 600 (soit €36M globalement).⁴⁰

³⁸ Voir 4.9.3 ci-dessous

³⁹ Sur la base d'un véhicule émettant 150 g/km avec trajet moyen de 25 km. Equivalences proposées par le Ministère de l'Environnement

Dans les communes proches des pôles d'emploi, on risque de voir une augmentation progressive des quartiers d'habitat. Les communes et intercommunalités seront sous pression pour fournir à une population grandissante les logements et services (santé, école, transports, ...) dont ils auront besoin, favorisant ainsi une migration encore plus importante.

3.6 L'enjeu

Le développement durable passe par l'inversement de cette tendance - non pas forcément de limiter la croissance de la population mais d'assurer qu'elle est accompagnée par la création d'un nombre d'emplois correspondant ou plus important.

On permet ainsi à la population de s'impliquer plus fortement dans le projet de territoire, de créer à son tour des activités et des emplois, et de réduire le nombre de ses déplacements.

Dans une économie générant aujourd'hui moins de 8 000 emplois, avec environ 14 000 personnes en emploi, ce cycle vertueux peut être déclenché par la création de 2 à 3 000 emplois sur le territoire des Préalpes d'Azur. Est-ce possible ?

Le chapitre suivant considère dans quelle mesure on pourra apporter une réponse par le développement des entreprises.

⁴⁰ Sur la base de €0,40 par km

4 Les entreprises

4.1 Sommaire

Ce chapitre présente les différentes activités commerciales du territoire et leurs rôles respectifs dans l'économie :

- Survol des entreprises des Préalpes d'Azur
- Les entreprises artisanales
- Le commerce de proximité
- Les stratégies de renforcement
- Les stratégies à long terme (axes de développement et filières nouvelles)

Il décrit très brièvement les activités liées au tourisme et aux loisirs, qui seront traitées en détail dans le deuxième volet de l'étude.

4.2 Les entreprises sur le territoire

Sur le territoire, on compte 2 353 établissements privés.⁴¹

Ces établissements sont pour l'essentiel de nature artisanale, des petits commerces ou microstructures de services.

4.2.1 Répartition des entreprises

La répartition des entreprises est inégale du nord au sud, en proportion avec la population.

Les communes de la frange sud et est hébergent plus de 67% du total. Les communes des Monts d'Azur Est -14% du territoire en surface - en comptent moins de 2%.⁴²

⁴¹ Entreprises actives au 31/12/07. Source : INSEE CLAP

⁴² Au nord du territoire, on compte 13,4 établissements par tête de population. Au sud, 12,8.

COMMUNES DU NORD	
<i>Monts d'Azur Ouest</i>	274
<i>Monts d'Azur Est</i>	42
<i>Nord</i>	30
<i>Vallée de l'Estéron</i>	237
Total	583
COMMUNES DU SUD	
<i>Plateaux et Baous</i>	480
<i>Vallées du Loup</i>	439
<i>Hauts de Siagne</i>	852
Total	1 771

Fig. 20. Nombre d'établissements par zone⁴³

Ce tableau souligne la relative absence d'activité au nord (où les entreprises se concentrent près de la Route Napoléon ou dans la basse vallée de l'Estéron) par rapport aux communes du sud.

On pourrait supposer que la répartition corresponde à la proximité des marchés de la Côte mais, en regardant de plus près, la proportion d'entreprises par tête d'habitant est presque aussi importante au nord qu'au sud (à environ un établissement par 13 habitants).

Ceci indique que les entreprises du territoire travaillent essentiellement au niveau local, quelle que soit la zone, et que le développement de ces entreprises est en fonction des besoins de la population.

4.2.2 La nature des activités

Il y a peu de facteurs de différenciation entre les entreprises des Préalpes d'Azur et celles de la bande côtière.

D'un point de vue statistique, on ne note que deux particularités : la petite taille des entreprises et la faiblesse du secteur industriel.⁴⁴

⁴³ Voir Annexe 3.1

⁴⁴ Par contre, seulement 7,9% des entreprises se classent en tant qu'industrielles, par rapport à la moyenne nationale de 11,5%. A noter également que l'exploitation minière sur les Préalpes d'Azur, jadis important, est également en déclin. (Voir Diagnostic Territorial, Section 8).

Ces caractéristiques sont partagées par la plupart des zones de moyenne montagne.

Selon les classements de l'INSEE, la grande majorité (1 278), soit 54,3%, sont des entreprises de services ; ensuite prédominent les entreprises liées à la construction, près de 20% du total : dans les deux cas, des proportions légèrement plus élevées que la moyenne départementale.



Fig 21. A Gréolières, une agence immobilière à côté d'une superette. A proximité, une brocante, des professionnels de la santé et quelques artisans du bâtiment.

Dans tous les cas, il s'agit essentiellement de microstructures, offrant souvent des emplois à temps partiel. L'entreprise moyenne du futur PNR compte 2,3 personnes, dirigeant compris.

	Nombre d'établissements	% du total
Industrie	187	7,9%
Construction	461	19,4%
Commerce	417	17,6%
Services	1 288	54,3%
Total	2353	100%

Fig. 22. Les établissements des Préalpes d'Azur par activité⁴⁵

⁴⁵ Source : INSEE CLAP. Voir Annexe 3.1

4.3 Les entreprises artisanales

4.3.1 Répartition par activité

Une proportion importante des entreprises du territoire est de nature artisanale, un total de 895 établissements sur les 2 353.⁴⁶

Plus de la moitié des entreprises artisanales (504 des 895)⁴⁷ relevant du secteur du bâtiment : maçonnerie, plomberie, ferronnerie, jardinage, ...

Le tableau ci-après montre la répartition par activité.

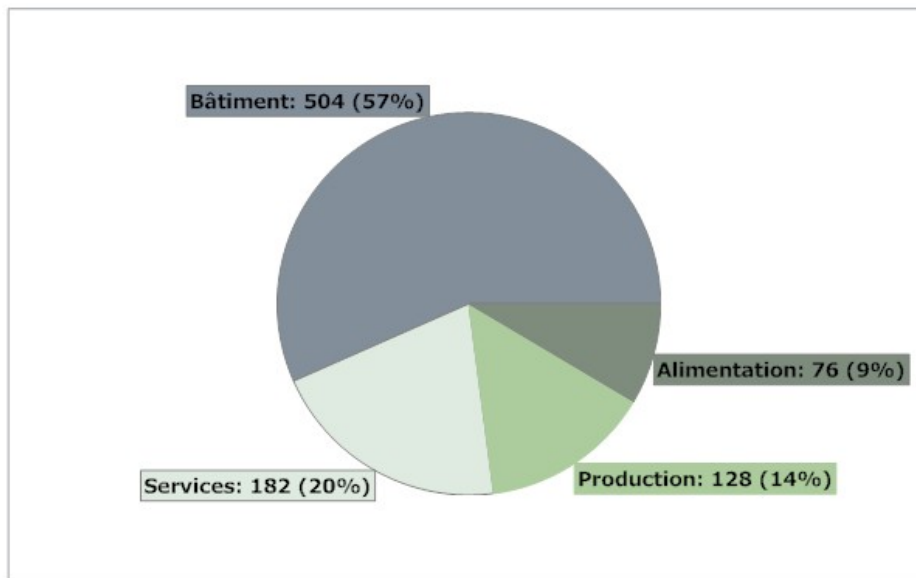


Fig. 23. Répartition par catégorie des artisans du territoire.⁴⁸

⁴⁶ Source : INSEE et CMA. Voir Annexe 3.2 : Les entreprises artisanales

⁴⁷ Ce chiffre se rapproche des 457 entreprises de construction comptabilisées par INSEE.

⁴⁸ Source : Chambre de Métiers, 2009

4.3.2 Répartition géographique

La répartition géographique ressemble à celle des autres entreprises.

Les artisans de production, de services et d'alimentation se concentrent surtout sur les communes du sud.

	<i>Alimentation</i>	<i>Bâtiment</i>	<i>Production</i>	<i>Service</i>	<i>Total</i>
Hauts de Siagne	27	174	41	60	301
Monts d'Azur Ouest	9	57	11	15	92
Monts d'Azur Est	0	9	0	1	10
Nord	2	5	3	3	13
Estéron	8	71	9	18	106
Plateaux et baous	16	116	36	54	222
Vallée du Loup	13	76	30	32	151
	76	508	129	183	895

Fig. 24. Etablissements artisanaux par zone et par catégorie⁴⁹

4.3.3 Artisanat d'art

Des activités de nature artistiques et décoratives se pratiquent sur tout le territoire, mais se concentrent sur les villages à vocation touristique, où l'artisan/artiste trouve plus facilement ses débouchés.

<i>Cabris</i>	5
<i>Gourdon</i>	21
<i>Saint-Vallier-de-Thiery</i>	8
<i>Spéracèdes</i>	13

Fig 25. Art et artisanat d'art dans des communes ayant une forte vocation touristique et culturelle

⁴⁹ Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes Maritimes.

Certaines communes jouissent d'une réputation pour leur artisanat d'art, par exemple Saint-Vallier pour les santons et la poterie.

Sur d'autres communes, le nombre d'artistes et d'artisans d'art est nettement inférieur.

D'un point de vue économique, il s'agit d'une relation symbiotique entre tourisme et art, le premier apportant le marché et le deuxième une dimension culturelle et attractive.



Fig 26. Artisan au marché de Saint-Cézaire

4.4 La taille des entreprises et les emplois

4.4.1 Emplois

L'entreprise moyenne emploie 2,3 personnes.

Dans les entreprises artisanales, les effectifs moyens sont de 1,8 personnes ; 2,6 personnes dans les autres entreprises.

Quelques rares entreprises de plus de 10 salariés se trouvent au sud, mais les communes des franges sud et est (de Grasse jusqu'au Broc) excluent du futur Parc Naturel leurs zones industrielles et les terrains d'implantation des entreprises de plus grande taille.

Les entreprises sans salarié sont au nombre de 1 594, soit le deux tiers du total. 95% des entreprises ont moins de 9 salariés.⁵⁰ Ces proportions s'appliquent à tous les secteurs, y compris le bâtiment.

⁵⁰ Source : INSEE, Portrait de Territoire et fiches individuelles des communes

La seule exception à cette règle est la commune du Bar-sur-Loup, qui héberge l'usine Mane (200 salariés) et le Parc d'Activités de la Sarrée.

Le 'bassin d'emploi' du territoire représente 7 735 emplois, tout confondu.⁵¹

4.5 Les micro-entreprises

4.5.1 Les micro-entreprises à haute valeur ajoutée

Sur le territoire, quelques micro-entreprises à haute valeur ajoutée travaillent dans des domaines spécialisés : informatique, énergies renouvelables, plantes aromatiques ...

En général, elles n'ont pas de salarié et opèrent à partir du domicile du dirigeant (le parc d'immobilier commercial du territoire étant, de toute façon, très restreint).

Ces entrepreneurs sont intéressants car ils peuvent faciliter à l'avenir l'introduction de nouvelles filières à haute valeur ajoutée.

Aujourd'hui, ces entreprises ne représentent qu'un faible poids économique.

4.5.2 Les micro-entreprises de services

L'assouplissement et la simplification récents des régimes des micro-entreprises (micro-BNC, auto-entrepreneur, etc.) encourage de nouvelles créations.

On y trouve une variété importante d'activités moins spécialisées : d'une part les services à la population (coiffure à domicile, jardinage, taxi, garde-enfants ...) et aux entreprises (comptabilité, réparation informatique, ...) ; d'autre part des activités libérales et intellectuelles (traducteurs, architectes, consultants, créateurs de logiciels...).

Nous estimons que cette deuxième catégorie représente entre 400 et 500 entreprises (15 à 20%), avec un chiffre d'affaires global entre €15 et 20M. Leur activité professionnelle est peu dépendante de l'économie du territoire. Leurs créateurs s'y installent pour bénéficier de la qualité de vie du territoire et sa proximité relative aux marchés de la Côte (Nice, Sophia Antipolis, Aéroport...).

4.6 Les commerces de proximité

4.6.1 L'importance sociale et économique des activités commerciales

Les activités commerciales animent les quartiers et rendent vivants les centres de villages, servant de point de rencontre pour les populations environnantes.

Les activités commerciales d'une petite communauté vivent en symbiose, les uns renforçant les autres, qu'il s'agit d'épicerie, maison de presse, restaurant, bar, immobilier, galerie d'art, ...

Elles soutiennent les fêtes et les marchés, et génèrent des activités complémentaires, de nature associative et sportive. Elles attirent les visiteurs et renforcent le tourisme.

Les commerces sont également un facteur d'inclusion sociale, des points d'ancrage pour les échanges, dans une société où l'église ne remplit plus ce rôle. Aujourd'hui, certaines

⁵¹ Voir Annexe 2.4

communes du territoire n'offrent aucun point de rassemblement journalier - l'épicerie la plus proche se trouvant dans un village éloigné, le pain livré par des boulangers 'en tournée'...

4.6.2 Le commerce sur le territoire

Le territoire compte, dans ses bourgs et villages, environ 250 commerces qui fournissent des services à la population et aux visiteurs⁵².

Il s'agit surtout de petits commerces d'alimentation et d'articles ménagers : des superettes et dépôts de pain ; presse, tabac, PMU ; parfois des boulangeries et boucheries ; plus rarement, s'il y a du passage touristique, de l'habillement.

Environ 30 épicerie ou superettes sont réparties sur le territoire, et on compte le même nombre de boulangeries.⁵³



Fig 27. Maison de presse à Cabris. Dans les communes plus éloignées, la maison presse la plus proche peut être à plus d'une demi-heure de route

Près du tiers des communes ne bénéficient pas de source d'alimentation locale régulière.

Pour pallier ce manque, des commerçants font des tournées - par exemple, le camion qui fait 'marché' le dimanche matin dans les villages de Haut-Esteron qui n'ont pas d'épicerie, vendant des fruits et légumes (achetés au MIN).

Avec l'arrivée de la population estivale, la vente ambulante ou informelle se renforce, avec les marchés et la vente de produits locaux au bord des routes.

4.6.3 Les concentrations

Quelques villages jouissent d'une activité commerciale plus viable, bien qu'encore modeste :

⁵² Source : Annexe 3.3, Les commerces de proximité

⁵³ Source : Annexe 3.3

- Les villages au sud des 'baous', qui bénéficient de la clientèle du moyen pays – entre Gattières et Saint-Cézaire, représentant 107 commerces sur les 250.
- Saint-Vallier (19 commerces) et Gilette (6 commerces), bénéficiant d'une clientèle de passage
- Au cœur du futur PNR, quelques communes qui tirent leur épingle du jeu, de par leur position sur des axes routiers ou activités touristiques : Coursegoules, Gréolières, Andon, Saint-Auban.

Les marchés et ventes de produits locaux se font pour la plupart dans ces mêmes zones, dans les centres de population et sur les grands axes (D2210 et N6085).⁵⁴

Par contre, dans les Monts d'Azur Est, on note une absence quasi-totale de commerces au service de population. D'autres zones du territoire ne sont guère mieux servies.

4.6.4 Hôtels, auberges et restaurants

Les activités d'hôtellerie et de restauration seront abordées dans le deuxième volet, sur le tourisme durable.

4.6.5 Viabilité du commerce

Avec de rares exceptions, un commerce a besoin pour se maintenir en activité d'une population minimum proche des 200 personnes (à l'année). Ainsi sur les Préalpes d'Azur, la plupart des commerces se trouvent dans des communes de plus de 300 habitants.

Les commerces ont également besoin de l'apport de la population saisonnière et de passage et/ou du tourisme.⁵⁵

Ces deux facteurs expliquent le déséquilibre en nombre de commerces entre les communes plus peuplées et fréquentées et les autres.

4.6.6 La centralisation des commerces, des services

Par rapport à la création de commerces, on peut envisager deux modèles :

- **La centralisation** : installation de mini-centres commerciaux dans un nombre limité de communes. Ces centres capteraient une partie des achats qui échappent aux commerces du territoire aujourd'hui au profit des supermarchés des villes voisines.
Cette politique aurait par contre l'effet d'affaiblir encore plus les petits commerces de proximité et en général les activités dans les villages.
- **Décentralisation** : renforcement du tissu commercial des centres historiques par les aides à l'installation de gîtes d'étape, d'auberges communales, de commerces d'alimentation, ...

Certains élus du territoire poursuivent cette politique depuis 10 ou 20 ans, avec plus ou moins de succès.

⁵⁴ Par exemple à Saint-Vallier-de-Thiery les vendredi matins

⁵⁵ Source : interviews de commerçants, avril-juin 2010. On a affirmé typiquement que cet apport représente entre 30 et 50% du chiffre d'affaires.

4.7 Les stratégies de développement

Nous avons déjà évoqué l'impact économique d'une augmentation progressive de la population, avec la création de nouveaux besoins et l'opportunité de développer les secteurs de l'artisanat et des services : artisans de bâtiment, commerces de proximité, services à la personne multiples et variés ...

Sur les Préalpes d'Azur, cette évolution apportera certes un renforcement de l'économie mais risque de se faire de façon incontrôlée, creusant davantage le fossé entre les communes plus proches du littoral et des grands axes et les autres.

Dans le cadre d'un PNR et d'une approche 'développement durable', le souhait serait au contraire de renforcer les activités des petites communes et leur accorder une marge de manœuvre économique ; également d'encourager les initiatives locales créatrices d'emplois.

Dans cette optique, on peut envisager différentes stratégies, les unes complémentaires des autres,.

On peut les diviser d'une part en **stratégies de sauvegarde et de renforcement**, face à un territoire économiquement faible et d'autre part en **stratégies à long terme**.

4.8 Les stratégies de sauvegarde et de renforcement

Il s'agit d'actions en faveur de l'emploi, renforcement de l'artisanat et sauvegarde des micro-économies :

4.8.1 Actions en faveur de l'emploi

On peut envisager la mise en œuvre de politiques de soutien et d'incitation propres au territoire : bourse du travail ; simplification des démarches ; mise à disposition de locaux et de services pour les micro-entreprises ; ...

En isolation, ces actions ne servent généralement qu'à sauvegarder les emplois, et auront un impact limité.

4.8.2 Renforcement de l'artisanat

La création du PNR crée l'occasion de donner à l'artisanat des Préalpes d'Azur une spécificité qui lui manque aujourd'hui :

- Formation aux techniques de bâtiment traditionnelles et nouvelles
- Intégration d'une réflexion par rapport à la maîtrise de l'énergie, aux énergies renouvelables, etc.
- Expression culturelle du territoire à travers l'artisanat de production et l'artisanat d'art.

Le PNR peut promouvoir ces valeurs et les faire connaître auprès de la population, du marché de la Côte d'Azur et du tourisme.⁵⁶

⁵⁶ A consulter également, la stratégie de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-Maritimes, à travers le Livre Blanc des Alpes-Maritimes (contribution de la CMA) et 'Parc National du Mercantour : diagnostic et enjeux pour l'artisanat' (CMA, 2003)

4.8.3 Sauvegarde et renforcement des micro-économies

Le Syndicat Mixte prêtera une attention particulière à l'économie des petites communes, afin d'y maintenir une certaine activité, sur laquelle peut se greffer quelques emplois, attirer des visiteurs et permettre d'envisager des projets d'avenir.

Tout comme l'agriculture, l'activité socio-économique des villages est une composante essentielle du territoire, à sauvegarder. Ainsi, à Valderoure, on installe un centre médical intercommunal ; à Saint-Jeannet, l'emplacement sur le marché local est gratuit et on baisse le droit d'occupation des terrasses, pour favoriser l'activité des commerces et des restaurants ; la commune de Sallagriffon est propriétaire d'une auberge communale ; un restaurant communal est prévu à Collongues ; ...

Par des actions concertées, l'Etat, la Région, le Département et l'intercommunalité peuvent y contribuer, aux côtés de la commune (implantation et maintien de services, subventions, avantages fiscaux, ...).⁵⁷

⁵⁷ Sources : entretiens avec les élus locaux, mars-juin 2010.

4.9 Les stratégies à long terme

4.9.1 Les filières nouvelles

On parle souvent du potentiel des filières nouvelles :

- Les énergies renouvelables, en particulier le photovoltaïque, du fait de l'ensoleillement important et la disponibilité potentiel d'espace pour l'installation⁵⁸
- L'exploitation du bois par une gestion raisonnée de la forêt⁵⁹
- La filière des plantes (cosmétique⁶⁰, parfumerie et/ou santé).

Ces pistes sont à poursuivre activement, tout en restant réaliste. On pourra envisager quelques projets pilotes dans les années à venir, mais pas de grandes installations. Chaque filière demandera une expertise particulière, vraisemblablement importée de l'extérieur.

Le potentiel en termes d'emplois directs dans les cinq voire dix années à venir est donc faible. Par contre, les bénéfices en termes d'image pour le territoire sont considérables.

4.9.2 L'axe de développement 'santé et bien-être'

Historiquement, les Préalpes d'Azur ont bénéficié d'une association avec les métiers de la santé.



Fig. 22. Résidence à Thorenc, une station climatique à la recherche d'un projet d'avenir

⁵⁸ Projet en discussion à Valderoure

⁵⁹ En réalisation à Séranon (unité de production de plaquettes de bois pour chauffage)

⁶⁰ Projet engagé avec le Pôle PASS

Au début du 20^e siècle, entre Grasse et la station climatique de Thorenc, on mettait en évidence les vertus du climat doux et de l'altitude propice à la convalescence .

Dans le contexte du 21^e siècle, les thèmes de la santé et du bien-être peuvent se décliner de nombreuses façons :

- Plantes médicinales et thérapeutiques
- Activités sportives de plein air
- Lutte contre l'obésité
- Centres de relaxation et soins de beauté
- Soins pour le troisième âge ; maisons de retraite.

Le marché de la Côte d'Azur est important et le potentiel de ces filières augmentera dans les années à venir. Il s'agit en plus d'activités créatrices d'emplois, avec une forte préférence pour le recrutement local.

4.9.3 Intégration des villes-portes et implication de la zone côtière

En termes socio-économiques, les villes du moyen-pays aux portes du PNR se tournent traditionnellement vers la Côte. Dans le projet PNR, il est important qu'elles sachent forger également des partenariats avec la moyenne-montagne.

Les villes/villages de Grasse, Tourrettes, Vence et Carros, tous en dehors du périmètre du PNR, ont des moyens dont les villages des Préalpes d'Azur ne disposent pas, et pourront mener des actions en partenariat, y compris pour :

- Les événements culturels
- Des partenariats sur des projets agricoles ou de terroir
- Des actions sur des filières spécifiques (ex. par la ville de Grasse, concernant les plantes aromatiques).



Fig 23. Marché aux producteurs locaux à Vence. Cette ville-porte aurait les moyens de porter un projet ambitieux de circuits courts portant sur toute la zone des Plateaux et Baous

Dans le cas des Préalpes d'Azur, la notion de 'ville-porte' peut s'étendre à toute la bande côtière péri-urbanisée. Le Parc de Sophia-Antipolis aurait un rôle particulier à jouer à travers ses entreprises et centres de recherche.⁶¹

4.10 Le tourisme, levier économique

On décrit ci-dessus un ensemble de stratégies pour le territoire, dont l'objectif est de contribuer à la création d'une dynamique économique propre, de le rendre moins dépendant de l'économie du littoral et des subventions publiques, et de diminuer le déséquilibre entre communes proches du littoral et celles plus éloignées.

Face aux pressions du foncier et de la démographie, ces mesures ne suffiront pas. Il va falloir un levier puissant, avec impact direct et mesurable, et créateur d'emplois. On a pressenti que le tourisme et les APN pourraient jouer ce rôle de catalyseur.

Le Volet 2 de cette étude analyse et développe cette hypothèse. Nous y décrivons un tourisme actif, culturel et responsable, intégré dans le tissu socio-économique, donc créateur de richesses et en symbiose avec l'ensemble des activités économiques : l'artisanat, le commerce, l'agriculture, la gestion des forêts, ...

Le deuxième volet mesura le potentiel économique d'une stratégie de développement durable qui réussit à intégrer ce style de tourisme.

⁶¹ Notamment l'Ademe et le CSTB, mais également plus de 100 entreprises qui travaillent dans les domaines du développement durable et des énergies renouvelables